

Administration générale de l'Enseignement

Enseignement de Promotion sociale

CONSEIL GENERAL

**LISTE DE COMPETENCES :**

### BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. **Compétences à démontrer en fin de formation** | | |
| ***CHAMP D’ACTIVITE PROFESSIONNELLE :***  Le bachelier en management du tourisme et des loisirs exerce dans toute structure touristique ou liée aux activités touristiques et de loisirs une fonction de coordination, de conseil, d’encadrement, en relation directe avec sa hiérarchie.  Il conçoit, développe, organise, promeut, gère des projets, des produits et des services touristiques ou de loisirs, coordonne des équipes et des prestataires. Il fait preuve d’une bonne connaissance des publics visés et de leurs pratiques de loisirs, des zones d’activités touristiques et de leurs caractéristiques géographiques et sociales. Il contribue à l’aménagement et à la gestion de sites et d’infrastructures touristiques et de loisirs. Il fait preuve de créativité dans l’élaboration d’activités.  Il appréhende la dimension économique générale du secteur, et entretient des partenariats avec des acteurs du monde économique, culturel et politique. Il gère à son niveau de responsabilité des données comptables, juridiques et commerciales.  Il témoigne d’un sens des relations humaines et de capacités de communication, y compris dans deux autres langues utilisées habituellement dans le domaine du tourisme et des loisirs soit au niveau national soit au niveau international. Familiarisé avec l’outil informatique et les TIC, il s’adapte à l’évolution et aux besoins de son environnement professionnel, et est capable d’opérer des choix raisonnés par rapport à l’introduction de nouvelles technologies.  Dans le respect des prescriptions légales, il intègre à ses activités le code d’éthique du tourisme, les préoccupations et pratiques du tourisme durable et les règles déontologiques des secteurs. | *dans le respect des consignes données,*  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en respectant les règles éthiques et déontologiques de la profession,*   * de constituer un portfolio mettant en exergue les compétences spécifiques au management du tourisme et des loisirs acquises durant son cursus, au travers des travaux et des stages, ainsi qu’une réflexion argumentée et critique sur son apprentissage et son projet professionnel; * d’élaborer et de défendre un projet d’ampleur limitée de développement d’un produit ou d’un service dans le domaine du tourisme et des loisirs. |

|  |
| --- |
| 1. **Compétences à maîtriser au cours de la formation** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. **Compétences spécifiques liées à la profession** | | | |
| * Assurer, de façon autonome, la tenue, le suivi et l’aboutissement des dossiers qui lui sont confiés : réservations, voyages, hébergements, activités de loisirs, réclamations … ; | **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale).   **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel.   **UE TOURISME RÉCEPTIF**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme réceptif,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’analyser les infrastructures et l’offre de services ; * d’analyser l’organisation d’une entreprise de tourisme réceptif ; * d’analyser les éléments de l’accueil proposé. | | |
| * concevoir et mettre en œuvre des projets, produits et services touristiques et de loisirs ;   . | **UE DROIT APPLIQUÉ AU SECTEUR TOURISTIQUE**  *face à des situations juridiques simples concernant les notions suivantes : les contrats civils, la législation du travail, les assurances appliquées au tourisme et la réglementation du secteur touristique,*  *en disposant de la documentation ad hoc,*   * d’identifier les cadres juridiques (parties en présence, niveaux de pouvoir et juridiction compétents, réglementations applicables …) ; * d’analyser ces situations en mettant en évidence les règles juridiques ; * de les appliquer à partir des faits juridiquement pertinents.   **UE ORGANISATION ET GESTION D'EVENEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme et des loisirs,*  *fournie par le chargé de cours,*   * d’exploiter une technique de créativité pertinente ; * de réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel et sa communication médias ; * de défendre oralement et par écrit la réalisation du projet en l’argumentant, en justifiant ses choix et en faisant preuve de sa capacité à réfléchir sur ses pratiques.   **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale). | | |
|  | **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel.   **UE ATELIER : DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*  *en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *au travers de la présentation écrite et orale d’un projet de création, de développement ou de transformation dans le domaine du tourisme ou des loisirs,*   * de développer un plan stratégique et opérationnel ; * de justifier la cohérence du projet présenté et du « positionnement produit/service ».   **UE TOURISME RÉCEPTIF**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme réceptif,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’analyser les infrastructures et l’offre de services ; * d’analyser l’organisation d’une entreprise de tourisme réceptif ; * d’analyser les éléments de l’accueil proposé. | | |
| * établir les budgets des projets, produits et services touristiques, planifier les dépenses, en évaluer l’impact et établir le coût des activités mises en œuvre ; | **UE ORGANISATION ET GESTION D'EVENEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme et des loisirs,*  *fournie par le chargé de cours,*   * d’exploiter une technique de créativité pertinente ; * de réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel et sa communication médias ; * de défendre oralement et par écrit la réalisation du projet en l’argumentant, en justifiant ses choix et en faisant preuve de sa capacité à réfléchir sur ses pratiques.   **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale).   **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel. | | |
| * exploiter les indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs ; | **UE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE**  *face à une situation comptable d'une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc et dans le respect des consignes données,*   * d’expliciter le contenu des rubriques comptables sélectionnées et leur mode d’évaluation ; * de relier à l’aide des mécanismes comptables, de manière logique et structurée, les rubriques sélectionnées à leurs corollaires comptables ; * de déterminer le seuil de rentabilité ; * de calculer les ratios sélectionnés et de les présenter sous forme d’un tableau synthétique ; * d’interpréter succinctement ses performances ; * de porter un regard critique sur sa politique financière.   **UE FAITS ET INSTITUTIONS ECONOMIQUES**  L’étudiant sera capable de mettre en œuvre au moins une des capacités suivantes, au choix du chargé de cours :   1. présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix : 2. le fonctionnement du circuit économique ; 3. la détermination des équilibres de marché ; 4. les agrégats macro-économiques ; 5. l'interaction entre les variables monétaires et réelles ; 6. analyser les phénomènes liés à la croissance économique : cycles, inflation, chômage, ... ; 7. établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques et les politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ; 8. appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour : 9. cerner l'évolution récente des relations économiques internationales ; 10. apprécier les conséquences de la mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.   **UE GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 2**  *à partir d’une documentation mise à disposition ou qu’il s’est constituée*,  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * de créer un itinéraire classique intégrant des données de géographie physique et humaine ; * d’analyser un circuit touristique en mettant en évidence   + - des interactions entre le développement économique et social, et la situation politique,     - l’impact du tourisme au niveau du patrimoine naturel, humain et écologique. | | |
|  | **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel.   **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale). | | |
| * identifier les attentes et les besoins des clients et proposer des solutions ; | **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale).   **UE GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 1**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,* de réaliser une étude de cas :   * analyser le phénomène touristique en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme ; * mettre en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.   **UE PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL**  *à partir de la documentation qu’il s’est constituée,*  *dans le respect des consignes données,*   * de présenter l'organisation d'une activité (visite, animation, médiation …) autour d'un lieu patrimonial ; * de présenter des lieux patrimoniaux et de commenter des œuvres d'art en les situant dans leur contexte historique, géographique et culturel.   **UE ELEMENTS D'ANTHROPOLGIE DU TOURSME**  *À partir d’un support validé par le chargé de cours, relatif au voyage et au tourisme,*   * d’identifier les principes, valeurs et motivations ;   *à partir d’une étude de cas relative au tourisme,*   * d’analyser les relations d’accueil entre les populations locales et les touristes ; * d’en dégager et de justifier la forme du tourisme et les enjeux pour les territoires et les acteurs en présence. | | |
|  | **UE ATELIER : DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*  *en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *au travers de la présentation écrite et orale d’un projet de création, de développement ou de transformation dans le domaine du tourisme ou des loisirs,*   * de développer un plan stratégique et opérationnel ; * de justifier la cohérence du projet présenté et du « positionnement produit/service ».   **UE TOURISME DURABLE**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * d’analyser une activité touristique en   + - mettant en évidence leur conformité avec les principes directeurs du développement durable tels qu’élaborés par les différentes institutions nationales et internationales,     - explicitant ses incidences sur le patrimoine naturel, social et environnemental ; * d’analyser des pistes de protection de l’environnement.   **UE ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TOURISME**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle, fournie par le chargé de cours, décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*   * d’analyser les ressources et l’offre ; * d’évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés ; * d’élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix ;   *à partir de cas concernant des pratiques touristiques,*   1. d’identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques ; 2. de caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques. | | |
| * accueillir et accompagner la clientèle en veillant à s’adapter aux publics et aux contraintes locales ; | **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale).   **UE TOURISME DURABLE**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * d’analyser une activité touristique en   + - mettant en évidence leur conformité avec les principes directeurs du développement durable tels qu’élaborés par les différentes institutions nationales et internationales,     - explicitant ses incidences sur le patrimoine naturel, social et environnemental ; * d’analyser des pistes de protection de l’environnement.   **UE GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 2**  *à partir d’une documentation mise à disposition ou qu’il s’est constituée*,  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * de créer un itinéraire classique intégrant des données de géographie physique et humaine ; * d’analyser un circuit touristique en mettant en évidence   + - des interactions entre le développement économique et social, et la situation politique,     - l’impact du tourisme au niveau du patrimoine naturel, humain et écologique. | | |
|  | **UE TECHNIQUES DE COMMUNICATION**  *A partir de situations relatives au domaine du tourisme et des loisirs,*  *en s’adaptant au public visé et à la situation de communication,*  *dans le respect des règles et des usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’effectuer une recherche en exploitant les informations pertinentes ; * de rédiger et mettre en page des documents professionnels ; * d’élaborer un texte professionnel argumenté ; * de préparer et de conduire une réunion.   **UE DROIT APPLIQUE AU SECTEUR TOURISTIQUE**  *Face à des situations juridiques simples concernant les notions suivantes : les contrats civils, la législation du travail, les assurances appliquées au tourisme et la réglementation du secteur touristique,*  *en disposant de la documentation ad hoc,*   * d’identifier les cadres juridiques (parties en présence, niveaux de pouvoir et juridiction compétents, réglementations applicables …) ; * d’analyser ces situations en mettant en évidence les règles juridiques ; * de les appliquer à partir des faits juridiquement pertinents.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme émetteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. | | |
| * inscrire son action dans le respect de l’environnement naturel, culturel et social des zones d’activités concernées ; | **UE TOURISME DURABLE**  *à**partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * d’analyser une activité touristique en   + - mettant en évidence leur conformité avec les principes directeurs du développement durable tels qu’élaborés par les différentes institutions nationales et internationales,     - explicitant ses incidences sur le patrimoine naturel, social et environnemental ; * d’analyser des pistes de protection de l’environnement.   **UE PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL**  *à partir de la documentation qu’il s’est constituée,*  *dans le respect des consignes données,*   * de présenter l'organisation d'une activité (visite, animation, médiation …) autour d'un lieu patrimonial ; * de présenter des lieux patrimoniaux et de commenter des œuvres d'art en les situant dans leur contexte historique, géographique et culturel.   **UE ELEMENTS D'ANTHROPOLGIE DU TOURSME**  *À partir d’un support validé par le chargé de cours, relatif au voyage et au tourisme,*   * d’identifier les principes, valeurs et motivations ;   *à partir d’une étude de cas relative au tourisme,*   * d’analyser les relations d’accueil entre les populations locales et les touristes ; * d’en dégager et de justifier la forme du tourisme et les enjeux pour les territoires et les acteurs en présence.   **UE ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TOURISME**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle, fournie par le chargé de cours, décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*   * d’analyser les ressources et l’offre ; * d’évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés ; * d’élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix ;   *à partir de cas concernant des pratiques touristiques,*   1. d’identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques ; 2. de caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques. | | |
| * utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits ; | **UE GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 1**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,* de réaliser une étude de cas :   * analyser le phénomène touristique en différenciant les matières touristiques et la mise en tourisme ; * mettre en relation les caractéristiques géographiques et le développement d’un type de tourisme adapté.   **UE GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 2**  *à partir d’une documentation mise à disposition ou qu’il s’est constituée*,  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * de créer un itinéraire classique intégrant des données de géographie physique et humaine ; * d’analyser un circuit touristique en mettant en évidence   + - des interactions entre le développement économique et social, et la situation politique,     - l’impact du tourisme au niveau du patrimoine naturel, humain et écologique.   **UE ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TOURISME**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle, fournie par le chargé de cours, décrivant une activité touristique ou de loisirs régionale ou locale et les particularités du marché,*   * d’analyser les ressources et l’offre ; * d’évaluer l’adéquation de l’offre avec les publics visés ; * d’élaborer des éléments d’un plan marketing intégrant les spécificités de la clientèle touristique et les particularités du marché, en justifiant ses choix ;   *à partir de cas concernant des pratiques touristiques,*   1. d’identifier les déterminants sociaux et culturels de ces pratiques ; 2. de caractériser les mécanismes de diffusion culturelle de ces pratiques.   **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel. | | |
| * utiliser l’outil informatique et les technologies de l’information et de la communication, tant au niveau de la prospection, de la correspondance que du suivi des dossiers ; | **UE TECHNIQUES DE GESTION DE L’INFORMATION – NIVEAU 1**  dans des situations de gestion d’informations, à l’aide d’un système informatique, en respectant le temps alloué, les règles d’utilisation du système informatique et en utilisant les commandes appropriées,   * de mettre en route le système informatique ; * d’utiliser ses périphériques ; * de mettre en œuvre des fonctionnalités de base du système d’exploitation en vue de la gestion de répertoires et de fichiers ; * de créer et d’imprimer un document ; * d’éditer un document en veillant à l’orthographe ; * de le mettre en forme et en page ; * de créer une présentation en veillant à l’orthographe et de la présenter oralement ; * d’encoder et de manipuler des données ; * d’effectuer des opérations mathématiques à l’aide de formules ; * de présenter des résultats sous forme graphique ; * de trouver des références sur divers sites Internet / Intranet ; * de gérer des courriels ; * de sauvegarder le travail ; * d’imprimer le document en tout ou en partie ; * de clôturer une session de travail.   **UE TECHNIQUES DE BASE DE LA COMMUNICATION DIGITALE**  *face à une structure informatique opérationnelle, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur, les consignes étant précisées par le chargé de cours,*   * de concevoir et de créer au moins deux supports de communication ; * de créer un site internet limité comportant du texte, des images, du son (extrait musical …) et une animation.   **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel. | | |
| * concevoir, produire et présenter les documents, les informations, les actions d’information et de promotion sur les supports idoines ; | **UE TECHNIQUES DE COMMUNICATION**  *A partir de situations relatives au domaine du tourisme et des loisirs,*  *en s’adaptant au public visé et à la situation de communication,*  *dans le respect des règles et des usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’effectuer une recherche en exploitant les informations pertinentes ; * de rédiger et mettre en page des documents professionnels ; * d’élaborer un texte professionnel argumenté ; * de préparer et de conduire une réunion.   Idem supra :   * **UE TECHNIQUES DE GESTION DE L’INFORMATION – NIVEAU 1** * **UE TECHNIQUES DE BASE DE LA COMMUNICATION DIGITALE** * **UE TECHNIQUES DE COMMUNICATION** * **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**   Et  **UE ORGANISATION ET GESTION D'EVENEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme et des loisirs,*  *fournie par le chargé de cours,*   * d’exploiter une technique de créativité pertinente ; * de réaliser, de manière autonome et en groupe, un projet événementiel et sa communication médias ; * de défendre oralement et par écrit la réalisation du projet en l’argumentant, en justifiant ses choix et en faisant preuve de sa capacité à réfléchir sur ses pratiques. | | |
| * s’insérer dans un travail de partenariat avec d’autres opérateurs ou acteurs du secteur touristique public, privé marchand ou associatif ; | **UE ORGANISATION DES ENTREPRISES ET ELEMENTS DE MANAGEMENT**  face à des situations issues de la vie professionnelle courante, pour une entreprise donnée ou un ensemble d’entreprises présentant les mêmes caractéristiques,   * d’analyser les structures, le mode d’organisation et les aspects de la gestion en appliquant les principes fondamentaux de management ; * de présenter un rapport argumenté et critique mettant en évidence :   + le type d’entreprise ;   + les structures de pouvoir et de décision ;   + les méthodes de gestion.   **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel.   **UE GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR**  *à partir d’une situation issue de la vie professionnelle,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’élaborer un projet de voyage à forfait en :   + identifiant et caractérisant sur la zone donnée les grands itinéraires et les principales infrastructures de transports ;   + incluant des propositions justifiées sur les modes de transport et d’hébergement ;   + explicitant les techniques utilisées ;   + décrivant les étapes de réservation ; * de constituer le dossier client dans le respect des règles et des contraintes de la demande ; * de porter un jugement critique sur la documentation utilisée (classique et digitale). | | |
|  | **UE DROIT APPLIQUE AU SECTEUR TOURISTIQUE**  *Face à des situations juridiques simples concernant les notions suivantes : les contrats civils, la législation du travail, les assurances appliquées au tourisme et la réglementation du secteur touristique,*  *en disposant de la documentation ad hoc,*   * d’identifier les cadres juridiques (parties en présence, niveaux de pouvoir et juridiction compétents, réglementations applicables …) ; * d’analyser ces situations en mettant en évidence les règles juridiques ; * de les appliquer à partir des faits juridiquement pertinents.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme émetteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. | | |
| * participer activement à la création d’événements qui permettent de dynamiser des territoires touristiques et de pérenniser des activités touristiques et de loisirs ; | **UE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS**  *à partir de situations concrètes relatives au développement touristique et des loisirs,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *en respectant les règles et usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * de caractériser des concepts fondamentaux des politiques de développement touristique et des loisirs et d’e-services ; * d’élaborer un projet de développement touristique thématique (e-services, hébergement, qualité, activités, attractivité…) pour un territoire donné ainsi que son subventionnement (fonds européens...) et son intégration dans le réseau professionnel.   **UE ATELIER : DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*  *en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *au travers de la présentation écrite et orale d’un projet de création, de développement ou de transformation dans le domaine du tourisme ou des loisirs,*   * de développer un plan stratégique et opérationnel ; * de justifier la cohérence du projet présenté et du « positionnement produit/service ».   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. | | |
| * coordonner et animer une équipe ; * développer une approche critique et réflexive des pratiques professionnelles ; | **UE TECHNIQUES DE COMMUNICATION**  *A partir de situations relatives au domaine du tourisme et des loisirs,*  *en s’adaptant au public visé et à la situation de communication,*  *dans le respect des règles et des usages de la langue française,*  *dans le respect des consignes données,*   * d’effectuer une recherche en exploitant les informations pertinentes ; * de rédiger et mettre en page des documents professionnels ; * d’élaborer un texte professionnel argumenté ; * de préparer et de conduire une réunion.   **UE ELEMENTS D'ANTHROPOLGIE DU TOURSME**  *À partir d’un support validé par le chargé de cours, relatif au voyage et au tourisme,*   * d’identifier les principes, valeurs et motivations ;   *à partir d’une étude de cas relative au tourisme,*   * d’analyser les relations d’accueil entre les populations locales et les touristes ; * d’en dégager et de justifier la forme du tourisme et les enjeux pour les territoires et les acteurs en présence.   **UE TOURISME DURABLE**  *à**partir d’une situation issue de la vie professionnelle dans le domaine du tourisme durable,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *en utilisant des sources documentaires classiques et digitales,*  *dans le respect des règles déontologiques et de l’éthique,*  *selon les consignes données par le chargé de cours,*   * d’analyser une activité touristique en   + - mettant en évidence leur conformité avec les principes directeurs du développement durable tels qu’élaborés par les différentes institutions nationales et internationales,     - explicitant ses incidences sur le patrimoine naturel, social et environnemental ; * d’analyser des pistes de protection de l’environnement. | | |
|  | | **UE ATELIER : DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**  *dans le respect des consignes données par le chargé de cours,*  *en respectant les règles déontologiques et éthiques de la profession,*  *en utilisant la terminologie internationale,*  *au travers de la présentation écrite et orale d’un projet de création, de développement ou de transformation dans le domaine du tourisme ou des loisirs,*   * de développer un plan stratégique et opérationnel ; * de justifier la cohérence du projet présenté et du « positionnement produit/service ».   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme émetteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. |
| * développer et actualiser les connaissances nécessaires à l’exercice de sa profession. | | **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme émetteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. |

**2. Pour les langues étrangères**

|  |  |
| --- | --- |
| Quel que soit le niveau de compétences à atteindre en terme de comportements langagiers, les unités d'enseignement en langues étrangères visent à :  1. contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ; 2. initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ; 3. permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle ; 4. être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle. | **UE LANGUE EN SITUATION – UE 6 (LANGUES A :** Anglais- Néerlandais ou allemand**)**  l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :  la compréhension et l’utilisation active et spontanée d'une langue de communication orale et écrite nuancée, utilisée dans des situations diversifiées de la vie professionnelle liées au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.  En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :  ♦ **en compréhension de l'oral** :   * comprendre un message authentique et actualisé relatif à une situation de la vie professionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), à partir d’un support audio ou vidéo ;   ♦ **en compréhension de l'écrit** :   * comprendre un texte de type argumentatif, authentique et actualisé, lié au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ;   ♦ **en interaction orale** :  *dans une simulation de situation professionnelle,*   * interagir avec aisance (échanger des idées et des informations, faire des suggestions et réagir adéquatement aux propos des interlocuteurs, exprimer son accord ou son désaccord en argumentant, etc.) en utilisant des termes et expressions liés au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en intervenant de manière spontanée, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.   ♦ **en production orale en continu** :   * en s’affranchissant d’un éventuel support écrit, faire un exposé structuré ou présenter un projet relatif à la vie professionnelle du domaine considéré, en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.   ♦ **en production écrite** :   * en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe, produire un texte argumentatif cohérent et structuré sur un sujet d'ordre professionnel en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine considéré.   **UE LANGUE EN SITUATION – UE 2 (LANGUE B :** Anglais-Néerlandais-Espagnol-Allemand-Italien**)**  Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :  la compréhension et l’utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale et écrite simple, utilisée dans des situations courantes de la vie en entreprise et de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.  En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :  ♦ **en compréhension de l'oral :**   * comprendre un message simple exprimé dans une langue standard clairement articulée, utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.), à partir d’un support audio ou vidéo ;   **♦ en compréhension de l'écrit** :   * comprendre un message écrit simple utilisé dans le cadre d'une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ;   ♦ **en interaction orale :**   * interagir (répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, faire des suggestions et réagir à des propositions, etc.) en utilisant les expressions adéquates pour répondre aux besoins de la vie socioprofessionnelle du domaine considéré (économique, informatique, technique, scientifique, artistique, etc.) ; * échanger des idées et des informations sur des activités passées, présentes et/ou futures de la vie socioprofessionnelle,   *en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication.*  ♦ **en production orale en continu** :  *en s’affranchissant d’un éventuel support écrit,*   * présenter brièvement sa formation, son travail, ses collègues ou des activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures relatives à la vie socioprofessionnelle, avec une prononciation et une intonation qui n’entravent pas la communication, en utilisant des structures simples et des connecteurs élémentaires et en respectant la morphosyntaxe.   ♦ **en production écrite :**   * dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe, produire un message cohérent simple relatif à une situation courante de la vie socioprofessionnelle liée au domaine considéré |

3. Compétences d’intégration socioprofessionnelle

|  |  |
| --- | --- |
|  | **UE STAGE D'INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**  *en référence au profil professionnel de la section dans laquelle il est inscrit,*  *face à des situations spécifiques liées à la profession,*  *en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel,*  *conformément aux consignes données,*   * de corroborer son projet de formation au vu des différentes situations professionnelles en élaborant un rapport synthétique et succinct comportant :   + - une description des contextes institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme) et des différentes tâches rencontrées,     - une description des différents environnements dans lesquels s'exerce la profession tout en se situant face à son orientation professionnelle et son projet personnel.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme émetteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées.   **UE STAGE D'INTEGRATION PROFESIONNELLE EN TOURISME RECPTIF**  *dans le respect des règles et usages de la langue française,*  *au sein d’une entreprise de tourisme récepteur,*  *en portant un regard réflexif et critique sur son travail,*   * de rédiger un rapport de stage en :   + - décrivant l’entreprise ou l’organisme touristique dans son environnement ;     - mettant en relation les exigences formulées et les résultats obtenus ;     - mettant en évidence les compétences techniques et méthodologiques spécifiques mobilisées. |